

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE LE PERCY  
38930**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le 11 décembre, à 20 h00 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

**Présents** : Guillaume GONTARD, Nicole GONTARD, Thierry CHASSEVENT, Claude BRONNER, , Yves PERRIN, Jean Paul REYNAUD, Thibaud BECOURT, Agnès TREGRET, Jean Marc TATIN

**Absents excusés** : Sabine CAMPREDON (pouvoir à Guillaume Gontard), Laurent CLARET

**Date de la convocation** : 5 décembre 2014

**Secrétaire de séance** : Agnès TREGRET

-oOo-

**PROJET MAISON LULU**

- Synthèse des réunions de travail
- Validation d'un principe d'aménagement

Suite à la réunion publique, deux réunions de travail ouvertes aux habitants ont été organisées. Les CR de ces réunions sont consultables en mairie.

Une présentation de ce qui a été validé en atelier est faite par Mr le maire, ébauche des plans à l'appui avec validation de l'installation de la Mairie à l'étage du bâtiment, la réalisation de gîtes, d'espace associatifs et le maintien du bar à lulu au rdc. Chaque équipement devant pouvoir fonctionner de manière indépendant. Un logement sera réalisé à la place de la mairie actuelle. Le conseil municipal approuve les idées retenues suite aux 2 ateliers.

- Une réunion publique est prévue pour présenter le projet retenu.

En ce qui concerne le bar à lulu, le conseil municipal souhaite que ce lieu puisse être utilisée en s'inspirant de ce qui existe déjà : Ludothèque, réunions,...

Un fonctionnement type bar associatif pourrait être envisagé. Ce fonctionnement pourrait être mis en place assez rapidement en lien avec les associations du village. Une rencontre avec le comité des fêtes de la commune et la Ludothèque est prévue à ce sujet. Une licence 2 est jugée suffisante.

Il est convenu de demander à l'architecte d'avancer le projet sur ces bases et de réaliser un avant projet sommaire avec un chiffrage pour monter les dossiers de demande de subventions.

L'aménagement du bâtiment annexe avec la réalisation d'un local de stockage pour la salle

communale et la réfection de la toiture pourrait être lancé plus rapidement. Le financement étant déjà disponible (dossier déposé en même temps que l'achat de la maison).

**-oOo-**

### **REPRISE DES ONDES DE RADIO MONT AIGUILLE**

- Délibération de soutien

Le CSA va attribuer en Mars les ondes suite à la liquidation de Radio Mont Aiguille.

Trois candidatures ont été déposées : Radio Oxygène, Radio Passion et Radio Dragon.

Radio Oxygène et radio Passion sont des radios existantes qui souhaitent étendre leur diffusion.

Radio Dragon est un projet associatif monté à la suite de l'arrêt de radio Mont Aiguille. Un collectif a travaillé sur la programmation et a déjà organisé plusieurs événements sur le territoire : ateliers d'échange et de savoir faire radiophonique, web radio,...

Le conseil municipal approuve à l'unanimité qu'une délibération de soutien à radio Dragon soit prise pour récupérer les ondes et soutenir l'idée d'une radio locale, associative réalisée par les habitants pour les habitants.

Pour renforcer ce soutien il est décidé d'accorder une aide financière même symbolique.

Claude Bronner propose l'idée d'un Euro par habitant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et accorde une subvention de 150,00€ à l'association radio Dragon.

**-oOo-**

### **REGROUPEMENT DES POINTS DE COLLECTE DES OM**

- Bilan de la réunion de travail

La communauté de communes réorganise le service des OM. Le ramassage porte à porte sera terminé courant 2015 et des points de collecte seront mis en place (molloks enterrés).

Monsieur le maire et le technicien en charge de l'organisation de la collecte à la CdC (S.Fillit) et des conseillers municipaux ont parcouru la commune et ses hameaux afin de déterminer les emplacements des futurs « molloks ». Un schéma d'organisation a été réalisé avec 3 points sur le village et des points dans les hameaux. Ce schéma sera soumis pour validation à la CDCT.

Ce schéma sera présenté à la réunion publique du 13 décembre afin de tenir compte des remarques et propositions des habitants.

**-oOo-**

### **ASSAINISSEMENT : APPEL A PROJET CLE/EDF**

- Mise en conformité des bâtiments communaux
- Demande de subvention

Dans le cadre de la mise en conformité de l'assainissement des bâtiments communaux, un projet est en réflexion pour réaliser un assainissement individuel groupé comprenant la maison lulu, les salles communales, la bibliothèque, le restaurant et le logement communal. Les logements OPAC

et la propriété Bordes sont associés à l'étude.

Un appel à projet est lancé par la CLE/EDF sur les installations groupé. Il est proposé de répondre à cet appel à projet et de monter un dossier de demande de subventions.

Le montant estimé de l'opération (phase pré-étude) est de 60 000€HT, la subvention peut atteindre 50%.

Le dossier sera présenté par Thibaud et Guillaume à la CLE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

**-oOo-**

### **DEMANDE DE SUBVENTION ADMR**

- Demande d'aide : portage des repas.

L'ADMR de Monestier de Clermont gère le portage des repas sur le secteur de Clelles. Une demande de participation est demandé à la commune pour le renouvellement du matériel.

le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une aide de 150euros à l'ADMR pour le service de portage des repas (remplacement des mallettes spécifiques pour le transport).

**-oOo-**

### **DEMANDE DE SUBVENTION SABELVIE**

L'association SABELVIE (Soins pour l'autonomie et le bien être dans la vie) vient d'être créée à Lus la Croix Haute. Elle intervient auprès des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.

La commune apporte déjà une aide à l'ADMR de Clelles et le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas participer financièrement à cette association. L'action de SABELVIE est cependant intéressante et il est suggéré à l'association de se rapprocher de l'ADMR de Mens ou Clelles pour voir ce qu'il peut être possible de faire ensemble

**-oOo-**

### **FIN DES ACTIVITÉS DE L'AFR**

Au 1 janvier 2015, l'AFR de Clelles cessera ses activités et le service enfance/jeunesse sera repris par la CDCT.

A ce jour aucune information officielle n'a été donnée à la commune sur la poursuite de l'utilisation des locaux (salles, bureau, local de stockage) mis gracieusement à disposition.

Lors d'une réunion sur le budget de la CDCT, il a été annoncé par Madame la vice-présidente qu'il n'y aurait plus de lieu d'accueil sur le secteur de Clelles et qu'un service de transport vers Mens serait mis en place. Cela sans aucune concertation avec la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'envoyer un courrier au Président de la CDCT pour lui faire part de son mécontentement sur la gestion de ce dossier et la mise à l'écart de la commune. Il sera demandé de libérer les locaux avant le 01 mars.

**-oOo-**  
**INFORMATIONS DIVERSES**

- Information sur la course d'orientation le 5 avril 2015. Une épreuve de la course d'orientation Pâques O'Trièves se déroulera sur la commune de Le Percy. (organisation Oreint'Alp ; autres épreuves le 4 et le 6 avril à Chichilianne) La commune a été contactée pour des informations « techniques ».
- Association Equipage (gestion du refuge d'Esparron) : l'association a transmis une liste de travaux d'entretien à prévoir sur le bâtiment (toiture, montoir,...). Un chiffrage va être réalisé et sera discuté lors d'un prochain conseil.
- Réunion sur le projet habitat groupé/activités à la colo : 16 décembre à 18h00.
- Un diagnostic agricole est en cours sur les communes du Percy et Monestier du Percy.
- Vœux du Conseil municipal et accueil des nouveaux habitants : 17 janvier 2015 à 15h30.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 29 JANVIER 2015 à 20 H 00**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22H30 HEURES**